



Pêche plaisance. Des règles contestées

La reunion du Comite departemental de la **FNPPSF** (Federation Nationale de la Pêche Plaisance et Sportive de France) s'est tenue, samedi, au siege de l'association Pêche Plaisance de Larmor. Entoure des presidents des clubs affilies du departement, le president Alain Bayaert a evoque differents dossiers dont la pêche a pied

« Concernant le dernier arrêté d'harmonisation de la pêche a pied de loisir en Bretagne, nos requêtes aupres du prefet de region sont restees sans reponse. Nous deplorons le manque de respect des quatre mois de travaux effectues par notre groupe pour voir au final un arrêté remanie sans aucune concertation, bien evidemment a notre desavantage et a la faveur des professionnels, ce qui est aujourd'hui inacceptable ! »

Concernant les casiers avec bouees cachalot, « l'action contre l'utilisation de ce materiel, action que nous deplorons, est menee par les Affmar (Affaires maritimes)



Le comite de la Federation nationale de la peche plaisance et sportive de France s'est reuni samedi

et aurait pris naissance en Morbihan »

Multiplication des parcs à huîtres

« Carnac signale la presence de multiples bouees de signalisation des parcs a huîtres immerges dans la baie de Quiberon, bouees qui signaleraient de nouvelles concessions, alors qu'aucune informa-

tion ne nous a ete transmise sur ces nouvelles implantations », precise le president qui ajoute « Nous deplorons, une fois de plus, l'action autocratique des autorites, qui aura des effets sur la navigation et la pêche de loisirs. Cet exemple illustre une fois de plus l'urgence de creer un comite de suivi pour la pêche de loisir en Morbihan »